



**Mairie de NOISSEVILLE**

38, rue principale  
57645 NOISSEVILLE

Tél : 03.87.76.72.68

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt trois, le dix-neuf janvier à vingt heures zéro minutes, le Conseil Municipal de Noisseville, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Guy ROLLIN, le 1er Adjoint.

**Membres présents** :, Madame Catherine BAUR, Monsieur Geoffrey SCHUTZ, , Monsieur Bernard DENIZART, Madame Claire MARSAL, Monsieur Jean-François DUMONT, Madame Monique BUBOLA, Madame Pierrette GUNTHER-SAES, , Monsieur Jérôme NOEL, Madame Catherine RAPPIN, Monsieur Jérôme PRACHE (arrivé à 20h50), Madame Pierrette ROMERA, Monsieur Gioacchino CAVANNA (arrivé à 20h10), Monsieur Benoît MATOT.

**Absents excusés** : Madame Armelle HUET.

**Absent non excusé** : Néant

### **ORDRE DU JOUR** :

00. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 novembre 2022.
01. Groupement de commandes fus@E : autorisation commande de matériels et demande de subventions.
02. Divers

**Monsieur le 1er Adjoint annonce qu'un point sera ajouté à l'ordre du jour :**

**- Attribution d'un nom à l'école maternelle et attribution d'un nom à l'école élémentaire.**

### **NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.**

Mme Catherine RAPPIN est nommée secrétaire de séance.

### **0. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2022.**

*Monsieur Gioacchino Cavanna et Monsieur Prache seront absents pour ce point.*

Aucune observation, ni écrite, ni orale n'ayant été formulée,

Le Conseil Municipal,

ADOpte le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 novembre 2022.

## **1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Groupement de commandes fus@E : autorisation commande de matériels et demande de subventions.- DCM N° 001/2023.**

Monsieur Gioacchino Cavanna et Monsieur Jérôme Prache seront absents pour ce point.

Monsieur le 1er Adjoint expose au Conseil Municipal le point ci-après portant sur l'acquisition de solutions numériques dans le cadre du groupement de commandes Fus@é initié par le Département de la Moselle et leur subventionnement.

Pour mémoire, notre commune a adhéré par décision du 19 Novembre 2020 au groupement de commande Fus@é «Faciliter les Usages @-éducatifs» qui met à notre disposition une coordination facilitatrice assurée par le Département et des marchés dédiés pour l'acquisition de solutions numériques dites clefs en mains et labellisées par les Autorités Académiques.

Ainsi, les matériels et travaux fléchés dans ces marchés peuvent être subventionnés conformément au règlement d'octroi idoïne des subventions Fus@é du Département de la Moselle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

**AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant légal à signer toutes les commandes de matériels et équipements numériques pour les écoles de la Commune de Noisseville (travaux de câblage, solutions interactives, classes mobiles, bureautique,...) dans le cadre des marchés mis à disposition par le groupement de commandes Fus@é,

**AUTORISE** Mme le Maire ou son représentant légal à solliciter toutes les subventions correspondantes au nom de la commune.

## **2. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE – Attribution d'un nom à l'école maternelle et attribution d'un nom à l'école élémentaire - DCM N° 002/2023.**

Monsieur Jérôme Prache sera absent pour ce point.

Monsieur le 1er Adjoint expose au conseil municipal le souhait de la commission des affaires scolaires d'attribuer un nom à l'école maternelle ainsi qu'un nom à l'école primaire de la commune.

A la suite du sondage effectué auprès des administrés et aux échanges au sein du Conseil Municipal, il en ressort que les noms attribués sont les suivants :

- pour l'école maternelle : "Le Lutin Sotré"
- pour l'école primaire : "Jean Morette"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

**Décide** d'attribuer le nom de "Le Lutin Sotré" à l'école maternelle de la commune de Noisseville,

**Décide** d'attribuer le nom de "Jean Morette" à l'école primaire de la commune de Noisseville,

## **3. Divers**

- Commissions Communication : Mercredi 01.02.23 à 20h00.
- Commission Travaux et commission finances : Jeudi 09.02.23 à 20h00.

- Commission Affaires Scolaires, Jeunes, Education : Mercredi 22.02.23.
- Point Personnel (avancement de grade, promotion interne...)
- Comité de Pilotage de la Convention Territoriale Globale de service aux familles de l'Eurométropole de Metz.
- Point Commission Action Sociale du 17/01/2023 (Sorties, Bilan Bus Numérique, Rencontre Organisme 'Petits fils').
- Problèmes de voiries et stationnement.
- Collecte au profit de l'Agorae (produits hygiène, alimentaires, ménagers...) lors du marché local du Dimanche 12 février 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le 1er Adjoint lève la séance à vingt et une heures et dix-sept minutes.

La présente séance comportant deux délibérations numérotées N°001/2023 à N°002/2023.

Noisseville, le 20 Janvier 2023  
Le 1er Adjoint,  
Guy ROLLIN